

La jeunesse erratique de Mehdi Nemmouche

Le Monde | 07/06/2014 | Par [Laurent Borredon](#) et [Soren Seelow](#) (Nord, envoyé spécial)

Portrait de Mehdi Nemmouche, suspecté d'être l'auteur de la tuerie qui a fait quatre morts à Bruxelles, le 24 mai.

Ce 27 décembre 2006, Mehdi Nemmouche n'est encore qu'un petit braqueur sans envergure, maladroit et mal armé. Il a 21 ans. Connu des services de police depuis sa prime adolescence, il se lance dans une nouvelle tentative de vol de voiture désastreuse, armé d'un simple pistolet en plastique. La victime parvient à lui arracher son arme factice et à lui assener un coup de crosse avant de le mettre en fuite.

Huit ans plus tard, le même homme est interpellé à Marseille en possession d'une kalachnikov à crosse rétractable et d'un calibre .38 spécial. Il est soupçonné d'avoir tué de sang-froid quatre personnes dans le Musée juif de Belgique. Entre sa tentative de vol ratée et la tuerie du 24 mai, il a passé cinq ans dans les prisons du sud de la France, où les services de renseignement soupçonnent qu'il s'est radicalisé avant de s'envoler pour le chaos syrien.

« SA MAMAN AIME AVOIR DES ENFANTS, MAIS ELLE LES ABANDONNE »

Jusqu'à son séjour prolongé en prison, Mehdi Nemmouche n'avait jamais témoigné d'un intérêt marqué pour la religion. L'épais dossier judiciaire de son passé de jeune délinquant multirécidiviste esquisse le portrait d'un gamin sans repères, abandonné par sa famille, happé par la rue bien avant de se laisser prendre, derrière les barreaux, dans les filets de l'extrémisme religieux.

Cette note de 2007, extraite de son dossier, résume en quelques lignes son parcours erratique : « Placé dès l'âge de 3 mois dans une famille d'accueil en raison de graves carences éducatives de la mère, Mehdi Nemmouche, né de père inconnu, vit, quand il ne dort pas dans son véhicule, chez sa grand-mère, à laquelle il avait été confié par le juge des enfants à l'âge de 17 ans. Son parcours est émaillé de nombreux problèmes de comportement en réaction à son histoire personnelle et familiale. »

Tout comme ses deux petites soeurs nées d'un autre père, Mehdi Nemmouche est pris en charge peu après sa naissance par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) en raison des troubles mentaux de sa mère. « Sa maman aime avoir des enfants, mais elle les abandonne, explique son oncle Mohamed, le frère de sa mère. Elle sait pas s'en occuper, ni s'occuper d'elle-même. Elle a une folie. »

Le jeune Mehdi est hébergé jusqu'à l'adolescence chez la famille V., modeste foyer qui vit dans un « patelin » de la région de Tourcoing, dans le Nord. Elevé « à la française », il fête Noël et réveillonne

au Nouvel An. Sa mère lui rend parfois visite, mais il lui arrive également de disparaître pendant plusieurs mois, sans que personne ne sache où elle se trouve. Les liens familiaux sont distendus. « Mehdi, on ne le voyait pas. Sa mère nous montrait seulement des photos », se souvient sa tante Danièle. « Elle pensait qu'il serait mieux là-bas, parce que les deux fils de la famille V. étaient ingénieurs. »

« J'AI DÛ FAIRE PLEIN DE BÊTISES POUR QUE PLUS PERSONNE NE VEUILLE DE MOI »

Ce n'est que vers l'âge de 9 ans que le garçon reprend contact avec sa famille maternelle. Il commence à rendre des visites à sa grand-mère algérienne, Tassadit, chez qui vivent encore ses oncle et tantes, dans le quartier populaire de La Bourgogne, à Tourcoing. « Quand il est arrivé chez nous, il était content de découvrir une autre culture, ses origines, dit l'oncle. Il a lui-même demandé à se faire circoncire... »

A cette époque, Mehdi est un enfant plutôt sage, sans troubles majeurs, du moins en apparence. « Mais il y avait un malaise, concède l'oncle, il cachait ce qu'il ressentait. » Il aimait bien la « maman » de sa famille d'accueil, mais « détestait » le père, se souvient sa tante Danièle : « Il refusait d'en parler et se fermait dès qu'on l'évoquait. »

A l'aube de l'adolescence, Mehdi commence à faire des « bêtises ». Selon les informations du Monde, il se fait connaître des services de police pour vingt-deux délits commis entre 13 et 22 ans : des vols de véhicule, des violences volontaires, des dégradations ou des vols à main armée, qui l'enverront cinq fois derrière les barreaux. Peu avant sa première incarcération, à l'âge de 16 ans, sa famille d'accueil perd patience et l'adolescent turbulent est envoyé dans un foyer à Paris.

A 17 ans, le juge des enfants décide de le placer dans sa famille maternelle. Il n'y retrouve pas sa mère, qui erre de foyer en foyer, mais ses oncle et tantes et surtout celle qu'il appelle « maman » : sa grand-mère Tassadit. « Quand il est arrivé chez nous, il m'a dit : “J'ai dû faire plein de bêtises pour que plus personne ne veuille de moi. Je voulais rentrer chez moi” », se souvient sa tante Aïcha.

« UN BON NIVEAU D'INTELLIGENCE, AVEC UN MODE DE PENSÉE VIF ET CLAIR »

La fuite en avant du jeune homme ne fait pourtant que commencer. Le jugement en assistance éducative qui confirme son placement chez sa grand-mère dresse déjà un constat alarmant de son évolution : « Mehdi doit bénéficier d'un soutien éducatif pour accéder à une formation professionnelle et éviter de se retrouver dans la délinquance ou dans un processus d'exclusion. »

Malgré ses incartades répétées, le petit délinquant précoce s'accroche tant bien que mal à un cursus scolaire : il passe son Brevet d'études professionnelles (BEP) en électronique. Elève correct, il est cependant décrit comme un enfant nerveux, rétif à toute forme d'autorité. « Toute sa vie, il a été

dirigé, tente de comprendre Aïcha. Que ce soit l'ASE ou la Protection judiciaire de la jeunesse , on a tout décidé pour lui. Il ne supportait plus. » Selon une expertise psychiatrique de 2007, le jeune homme ne souffre d'aucun trouble mental, mais fait preuve d'une « attitude parfois méfiante et austère dans sa relation avec l'interlocuteur ».

Après avoir échoué à passer son bac professionnel électrotechnique en raison d'une hospitalisation consécutive à un pneumothorax, Mehdi Nemmouche s'inscrit à 22 ans en première année de capacité en droit. Il n'ira pas au bout. Le jeune homme, doté d'un « bon niveau d'intelligence, avec un mode de pensée vif et clair, capable de mener la litote et l'euphémisme avec naturel », selon les experts psychiatres, est irrésistiblement happé par la rue et fasciné par des caïds, souvent plus âgés que lui.

UNE SEULE IDÉE EN TÊTE : COMBATTRE EN SYRIE

Ses tentatives de vol répétées, dont celle au pistolet en plastique, l'envoient derrière les barreaux en 2007. Son lourd passé de petit délinquant le poursuit en détention. En 2009, il écope de deux années de prison supplémentaires pour le braquage, quatre ans plus tôt, de la supérette Penny Market de Tourcoing, avec deux complices aguerris, de vingt ans ses aînés.

Son parcours pénitentiaire est tout aussi chaotique que le reste de sa vie. Grasse (Alpes-Maritimes), Salon-de-Provence, Avignon, puis Toulon : il est régulièrement transféré. Repéré par l'administration pénitentiaire pour ses appels intempestifs à la prière collective, il passe un an et demi au mitard et voit refuser toutes ses demandes de remise de peine. En 2011, il est de nouveau poursuivi pour des violences sur un surveillant.

Au fil de ses années de détention, le jeune homme s'est endurci, radicalisé. En mars 2012, il demande qu'on lui installe en cellule un poste de télévision pour suivre en direct les meurtres d'un autre délinquant au parcours familial chaotique égaré dans la haine de l'autre : le « tueur au scooter » Mohamed Merah. Neuf mois plus tard, il sort de prison. Avec une seule idée en tête : combattre en Syrie. Le petit délinquant de Tourcoing a achevé sa mue.